

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE
COMMUNE
d' A U B A G N E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 novembre 2022

Convocation du 09/11/2022

Date de publication : 18/11/2022

Conseillers en exercice : 043

Présents : 035

Quorum : 22

L'An deux mille vingt-deux, et le mardi quinze novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° 018-151122

**OBJET : FINANCES, BUDGET,
ECONOMIE, EMPLOI**

Dérogations dominicales Année
2023 : Avis du Conseil Municipal.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Madame MORINIERE Valérie, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,

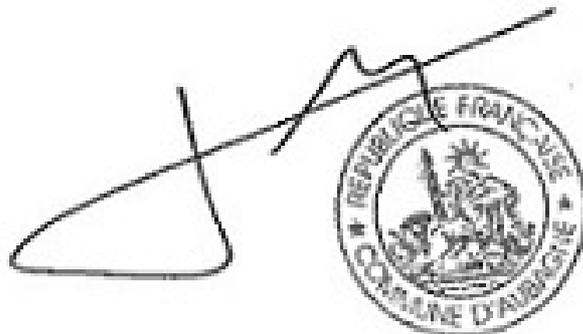
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Monsieur CANTARINI Stéphane, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA Dominique, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame BOUGEAREL Michèle, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu Conseillers Municipaux,

formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Madame MORFIN Geneviève), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur CHAMLA Franck-Clément), Monsieur COETTO Jérémy (donne pouvoir à Monsieur KOURICHI Zarick), Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Monsieur CHERIET Ahmed (donne pouvoir à

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20221115-151122_18-DE
Reçu le 21/11/2022
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0002.211300058.2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
21/11/2022



Délibération n° 018-151122 du Conseil Municipal du 15 novembre 2022 (suite)

Monsieur SALONE Arthur), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à Monsieur LATZ Alexandre), Madame MELIN Joëlle (donne pouvoir à Madame BOUGEAREL Michèle), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali)

ABSENTS :

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire

Madame Danielle MENET rapporte :

Avec la promulgation de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite Loi Macron du 06 Août 2015, de nouvelles mesures concernant l'assouplissement du travail le dimanche et la nuit ont été introduites. L'objectif étant de répondre aux enjeux du développement du territoire et permettre l'attractivité économique et touristique.

Dans ce cadre et afin de respecter la nouvelle réglementation en vigueur, la Ville d'Aubagne a engagé une procédure de consultation avec les enseignes concernées pour convenir des dimanches retenus. A l'issue de ces rencontres, douze dimanches (pour le commerce de détail) et cinq dimanches (pour le commerce automobile) ont été fixés pour l'année 2023.

L'arrêté municipal fixant le nombre de dimanche doit faire l'objet d'une consultation préalable du Conseil Municipal pour avis simple et du Conseil de la Métropole pour avis conforme.

Ainsi, cette délibération propose de fixer le nombre de dimanches retenus en distinguant le commerce de détail et celui de la branche automobile.

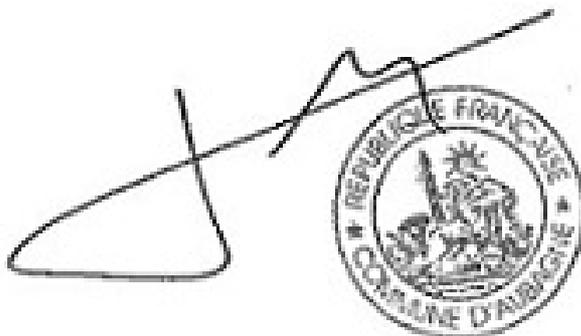
Pour le commerce de détail, les dimanches proposés pour l'ouverture sont les suivants :

- Dimanche 08 Janvier 2023
- Dimanche 15 Janvier 2023
- Dimanche 02 Juillet 2023
- Dimanche 27 Août 2023
- Dimanche 03 Septembre 2023
- Dimanche 10 Septembre 2023
- Dimanche 26 Novembre 2023
- Dimanche 03 Décembre 2023
- Dimanche 10 Décembre 2023
- Dimanche 17 Décembre 2023
- Dimanche 24 Décembre 2023
- Dimanche 31 Décembre 2023

Pour le commerce automobile, les dimanches proposés pour l'ouverture sont les suivants :

- Dimanche 15 Janvier 2023
- Dimanche 12 Mars 2023
- Dimanche 11 Juin 2023
- Dimanche 17 Septembre 2023

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20221115-151122_18-DE
Reçu le 21/11/2022
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
21/11/2022



Délibération n° 018-151122 du Conseil Municipal du 15 novembre 2022 (suite)

- Dimanche 15 Octobre 2023

Cette délibération propose ainsi d'émettre un avis sur la liste des dimanches proposés.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU la loi n° 2015-990 du 06 Août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,

VU les articles L 3132-26 et R 3132-21 du Code du Travail,

VU les consultations lancées le 01 Juillet 2022 auprès des organisations d'employeur et de travailleurs intéressés,

VU la consultation annuelle du 09 Septembre 2022 de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative aux ouvertures dominicales prévue par l'article L3132-26 du Code du travail issu de la loi n° 2015-990 du 06 Août 2015,

CONSIDERANT la demande des établissements commerciaux de vente de détail et de commerce automobile,

CONSIDERANT que ces ouvertures contribueront à la vitalité et au dynamisme commercial de la commune,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'EMETTRE un avis favorable sur le calendrier 2023 relatif aux ouvertures dominicales, à savoir :

Pour le commerce de détail :

- Dimanche 08 janvier 2023
- Dimanche 15 janvier 2023
- Dimanche 02 juillet 2023
- Dimanche 27 août 2023
- Dimanche 03 septembre 2023
- Dimanche 10 septembre 2023
- Dimanche 26 novembre 2023
- Dimanche 03 décembre 2023
- Dimanche 10 décembre 2023
- Dimanche 17 décembre 2023
- Dimanche 24 décembre 2023
- Dimanche 31 décembre 2023

Pour le commerce de la branche automobile :

- Dimanche 15 janvier 2023

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20221115-151122_18-DE
Reçu le 21/11/2022
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
21/11/2022



Délibération n° 018-151122 du Conseil Municipal du 15 novembre 2022 (suite)

- Dimanche 12 mars 2023
- Dimanche 11 juin 2023
- Dimanche 17 septembre 2023
- Dimanche 15 octobre 2023

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'arrêté d'ouverture correspondant.

ADOpte A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS

CONTRE : Madame BENASSAYA Dominique, Madame FARDOUX Clémentine mandataire de Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur SALONE Arthur mandataire de Monsieur CHERIET Ahmed, Monsieur LATZ Alexandre mandataire de Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Monsieur PERRIN-TOININ Yves

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20221115-151122_18-DE
Reçu le 21/11/2022
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
21/11/2022

